

# CEVA Logistics / CMA CGM : fiche technique

## Centre logistique de Neuendorf (SO)

- Ouverture en 2018 par Ingram Micro Commerce & Life-cycle Services (CLS)
- Fait partie depuis avril 2022 de CEVA Logistics (rachat)
- Env. 500 salarié-e-s dont env. la moitié sont des temporaires



## CEVA Logistics

- Fondée en 2006 par la fusion de TNT Logistics avec EGL
- Rachat par CMA CGM, transfert du siège de la société de Baar ZG à Marseille
- Plus de 1000 sites dans 170 pays avec 110 000 salarié-e-s
- Troisième plus grand fournisseur de logistique contractuelle au monde

## Société mère CMA CGM

- Fondée en 1978 par Jacques Saadé, en 1996 développement par la privatisation de l'entreprise étatique Compagnie Générale Maritime (CGM)
- 2012 : sauvetage par le ministère de l'Économie et des Finances après la crise financière
- Années de crise 2020-2022 extrêmement rentables
- 2022 : augmentation du chiffre d'affaires de 56 à 75 milliards de dollars US, bénéfice net de 24,9 milliards de dollars, marge bénéficiaire opérationnelle de 44,7%
- 2023 : l'acquisition de Bolloré Logistics fait de CMA CGM l'une des cinq plus grandes entreprises de logistique au monde



## La famille propriétaire Saadé

- Rodolphe Saadé a hérité de l'entreprise de son père
- Entre 2021 et 2023, sa fortune a plus que sextuplé (passant de 6 milliards à 39 milliards d'euros)
- Actuellement le cinquième homme le plus riche de France
- Prestigieux engagements auprès de l'écurie de Formule 1 Ferrari et du club de football Olympique de Marseille
- Au centre des débats en France sur l'imposition des profiteurs de la crise, décrit dans les médias comme « le nouvel oligarque de la République ».

## **CEVA Logistics / CMA CGM : le conflit salarial**

### **Que fait CEVA Logistics dans l'entrepôt de Neuendorf (SO) ?**

Les articles Zalando peuvent être renvoyés gratuitement dans un délai de 30 jours. Il y a de fortes chances pour que les colis Zalando arrivent chez CEVA Logistics à Neuendorf. Là, ils sont enregistrés en général par des femmes qui doivent traiter 41 articles par heure (toucher, regarder, sentir), puis les acheminer vers les canaux appropriés (besoin de clarification et tri).

### **Quel est le problème ?**

**Les salaires et les conditions de travail.** Seulement près de la moitié des employé-e-s sont engagés en fixe. Leur rémunération et leurs conditions de travail sont inférieures à la moyenne (salaire d'au moins 3468 francs, pas de 13e salaire, 42,5 heures de travail hebdomadaire, objectifs de rendement élevés, pas d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie).

**Ces salaires sont aussi très bas par rapport à ceux pratiqués dans la branche.** Chez CEVA, le personnel gagne en moyenne 1/3 de moins que dans le reste du commerce en ligne, qui est pourtant une branche à bas salaire. Dans cette branche, les horaires de travail sont en général plus courts que chez CEVA et il existe une assurance d'indemnités journalières de maladie, ainsi qu'un 13e salaire.

**Nouveaux objectifs de rendement.** Cette semaine, CEVA Logistics a augmenté les objectifs de rendement de 5,1% de façon unilatérale et sans adaptation des salaires. Le nombre d'articles traités est constamment évalué et si l'objectif n'est pas atteint, cela donne lieu à des discussions avec les supérieur-e-s, à des avertissements et à des menaces de licenciement.

**Mauvais plannings de travail.** Les exigences minimales légales (deux semaines à l'avance) ne sont souvent pas respectées. Les employé-e-s ont ainsi plus de difficultés à concilier vie professionnelle et vie privée. Il faut aussi travailler régulièrement le samedi.

**Travail féminin mal payé.** 96% des employé-e-s sont des femmes. Lors de la journée de grève des femmes du 14 juin, ces femmes ont clairement fait savoir que les choses doivent changer. Il est inacceptable que les femmes (souvent migrantes) soient les plus mal loties en termes de conditions de travail.

**Travail temporaire.** Près de la moitié sont des temporaires des sociétés Kelly Services et Adecco. Seules 16 heures de travail garanties par semaine sont prévues dans leurs contrats. Elles et ils sont employés en fonction de la situation des commandes, ce qui conduit à des revenus extrêmement faibles et irréguliers.

### **Que veulent les salarié-e-s ?**

Les salarié-e-s de CEVA Logistics exigent des négociations sur une augmentation des salaires ainsi que le respect de leur employeur. Pour les **employé-e-s fixes**, le thème central est une **augmentation significative des salaires**, notamment au vu de l'inflation élevée. Ils et elles veulent aussi un **13e salaire** et une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Des améliorations pour éviter le stress sont nécessaires, ainsi qu'une meilleure situation des toilettes. Les **intérimaires** ont besoin en premier lieu d'une plus grande **sécurité des revenus** avec des taux d'occupation plus élevés ou un **emploi fixe**.

### **Qu'est-ce qui a été tenté jusqu'à présent ?**

Les salarié-e-s ont élaboré leurs revendications ce printemps dans le cadre d'une enquête et lors d'**assemblées du personnel**. Lors d'un vote, le personnel s'est prononcé à l'unanimité pour qu'Unia mène les négociations en leur nom. Le 6 juin 2023, Unia a exigé des négociations salariales dans une **lettre à l'entreprise**. Le personnel a réaffirmé son engagement lors de la journée de grève des femmes (14 juin) lorsque **166 salarié-e-s ont signé une lettre à leur employeur**. Le 20 juin, la direction européenne de CEVA Logistics à Francfort a refusé les négociations. Avec, comme argument, un processus de restructuration interne. Le 26 juin, **Unia a à nouveau demandé la fixation d'une date pour des négociations** jusqu'à fin août. Cela afin de laisser le temps à l'entreprise d'effectuer les adaptations internes nécessaires. CEVA Logistics n'a donné aucune réponse, ce qui a suscité l'incompréhension du personnel. Les salarié-e-s espèrent maintenant faire entendre leurs revendications légitimes lors d'une action de protestation.